



DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT
DE L'URBANISME
ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

DIRECTION DU DROIT DES SOLS

**Modification n° 5
du Plan local d'urbanisme de Gennevilliers**

**CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES
CENTRE ANCIEN DE GENNEVILLIERS**



Novembre 2010

SOMMAIRE

CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES

I. RECOMMANDATIONS VOLUMETRIQUES.....	5
II. ASPECTS EXTERIEURS	5
III. DETAILS D'ARCHITECTURE	6

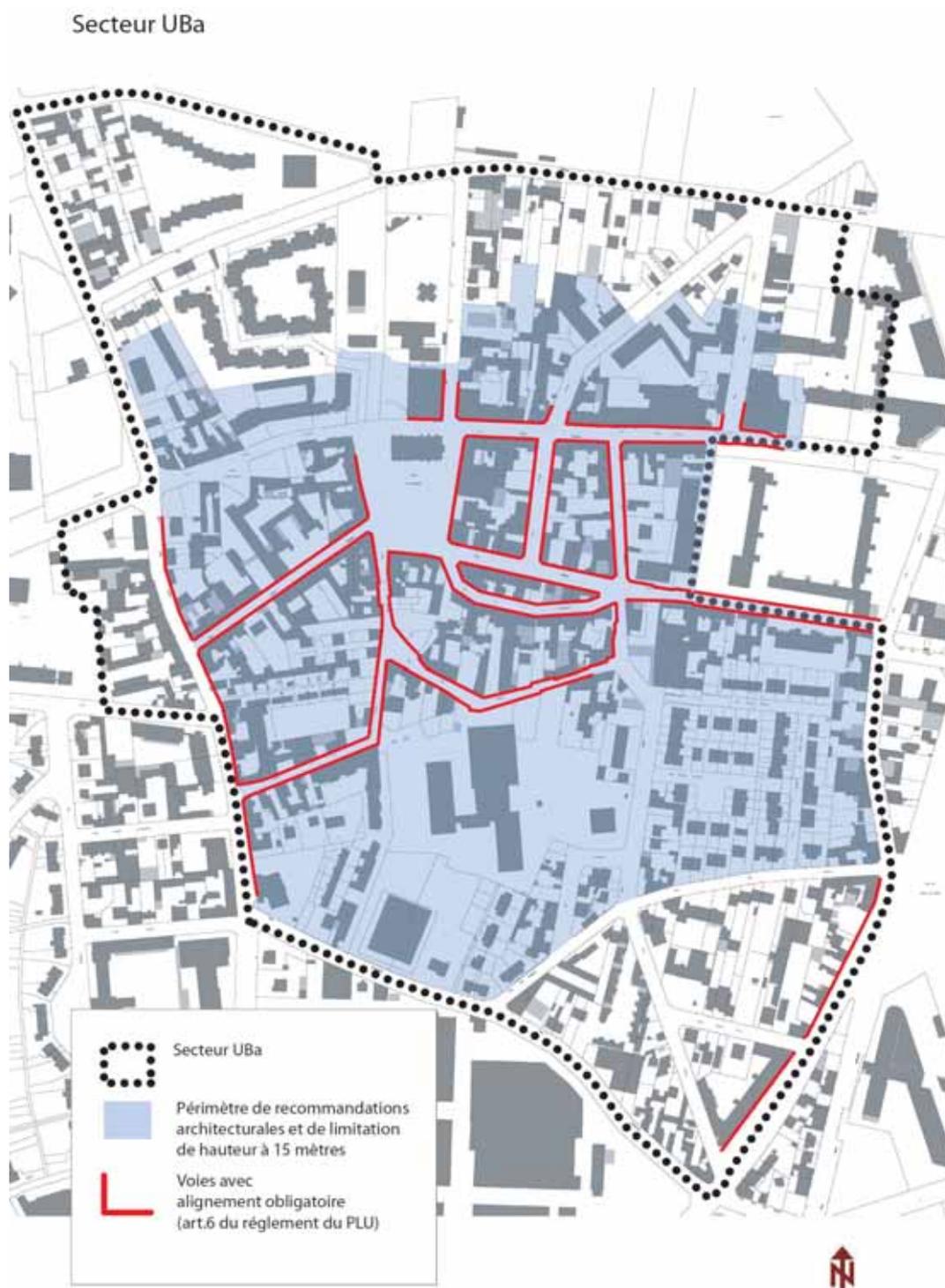
CHAPITRE II : RECOMMANDATIONS COMMUNES S'APPLIQUANT INDIFFEREMMENT LORS DE RESTAURATION OU DE RENOVATION PONCTUELLE

I. ENDUITS	11
II. TOITURES.....	13
III. LUCARNES	14
IV. AUTRES ELEMENTS D'ARCHITECTURE ET EXTERIEURS AU BATIMENT.....	15
V. DEVANTURES, LOCAUX COMMERCIAUX, BOUTIQUES	15

CHAMP D'APPLICATION TERRITORIALE

Le présent cahier de recommandations architecturales s'applique à l'intérieur du Périmètre de Limitation de Hauteur.

Il s'agit de prendre des mesures favorisant le respect et la mise en valeur d'une image urbaine héritée de l'histoire de la ville sur son quartier le plus ancien.



CHAPITRE I :

CARACTERISTIQUES DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES

Les recommandations qui suivent, visent à favoriser l'implantation d'une architecture de qualité, très "inspirée" de l'existant qui n'exclut nullement ni l'originalité, ni l'innovation. En effet, la volonté d'implanter une construction dans le tissu existant devra s'accompagner du souci d'établir une relation avec l'organisation urbaine fondée sur des règles de rythme, d'échelles.

Le centre ancien est composé d'une partie centrale bien conservée et un secteur périphérique avec des caractéristiques urbaines moins homogènes.

Ilots centraux et périphériques délimitent des espaces publics (rues, places, placettes) dont la valeur va, également, décroissant du centre à la périphérie

Aux espaces publics bien délimités par des constructions relativement homogènes, implantées sur l'alignement, succèdent des espaces plus ouverts, dans un tissu urbain moins dense, pour finalement arriver aux espaces éclatés de la périphérie, où il n'y a plus d'enveloppe précise de la rue.

Les recommandations architecturales qui suivent concernent :

- 1- les volumes,**
- 2- l'aspect extérieur,**
- 3- les détails d'architecture des constructions nouvelles sur les parcelles du centre.**

I. RECOMMANDATIONS VOLUMETRIQUES

Le vieux "Village" présente les caractéristiques plus ou moins affirmées suivantes : continuité des alignements bâtis en périphérie des îlots, respect des espaces semi—publics permettant une transition entre la rue (espaces publics) et le logement (espace privé).

Les implantations nouvelles suivront ces caractéristiques, permettant de ceinturer la périphérie (constructions homogènes implantées à l'alignement du construit existant, hauteur limitée s'insérant dans l'épannelage de l'îlot, transition espaces privés/publics par la création de cours intérieures).

D'une façon générale, l'implantation nouvelle se fera à l'alignement, la hauteur sera comprise entre 7 et 12 m mesurée à l'égout du toit et tiendra compte de l'épannelage des immeubles urbains.

On préférera construire sur toute la largeur de la parcelle, de façon à joindre les pignons existants.

Si l'on ne peut pas bâtir de pignon à pignon à cause de la trop grande largeur de la parcelle, on pourra compléter jusqu'à la mitoyenneté par un mur ou un porche. En tout état de cause, si la parcelle est inférieure à 9 m de large, il est souhaitable que la construction nouvelle soit mitoyenne de part et d'autre.

En ce qui concerne les clôtures, on s'inspirera de l'existant. Il est préconisé d'utiliser (pour les clôtures) un enduit identique à celui des façades et de couvrir la partie haute en tuiles formant chapeau.

Concernant les caractéristiques relatives aux matériaux, souches et évacuations, se reporter au chapitre II.

II. ASPECT EXTERIEUR

MURS DE FACADE

- La pierre de taille et la brique appareillée sont conseillées, les couleurs des matériaux et l'épaisseur des joints feront l'objet d'une attention particulière.
- Concernant les revêtements de mosaïque, pierres naturelles, briques etc... sont préférés les revêtements par placage naturel (pierre et brique d'argile cuite, de parement) et le schiste ardoisier en particulier pour les pignons ; les mosaïques de pâte de verre colorée ne sont pas souhaitables.

- Les pierres naturelles en imitation de moellons, souvent rencontrées en soubassement, soulignées par de gros joints sont très déconseillées.

BAIES

- Côté rue sur immeuble à l'alignement de voie :
Dans l'organisation générale des pleins et des vides, on prendra en considération les façades existantes immédiatement proches, en particulier lorsqu'il s'agira de construire à l'alignement de voie. Les baies, leur répartition, les trumeaux, les rythmes pleins/vides, les dominantes horizontales et verticales des façades voisines, seront la référence des futures constructions. Les baies, tout en admettant les possibilités actuelles des menuiseries industrielles, s'inspireront des proportions des baies existant dans le quartier : toujours plus hautes que larges, jamais inférieures au rapport H / L 1,5.
- Côté Cour et Jardin sur les mêmes immeubles
Pour le côté arrière de l'immeuble, on pourra admettre une plus grande liberté d'implantation des percements, et une plus grande liberté quant à la cohérence avec les immeubles jouxtant. Cependant, l'immeuble doit avoir une unité d'ensemble entre toutes ses façades.

MENUISERIES

On pourra utiliser des menuiseries de série industrialisées, préférentiellement dans des proportions de vitrage et de boiserie en accord avec les caractéristiques déjà mises en lumière (fenêtres ouvrantes à la française, à 6 ou 4 carreaux, de proportion verticale). On préférera les boiseries, lorsque l'immeuble se trouve à l'alignement dans une même continuité d'immeubles sur rue.

CONTREVENTS, PERSIENNES

Lorsqu'il s'agira d'immeuble R + 1 ou R. + 2, il est vivement recommandé d'utiliser des contrevents en bois à deux vantaux avec lames laissant passer l'air et la lumière. Pour les immeubles plus élevés, les contrevents peuvent être repliés en tableaux. On évitera les contrevents en matière plastique. Les contrevents "roulants" disposés dans un coffre en linteaux des baies, sont déconseillés.

III. DETAILS D'ARCHITECTURE

Garde-Corps

On évitera des barraudages fantaisistes, dits décoratifs, grillage métallique, le faux fer forgé, les garde-corps en bois "type chalet".

Balcons

Ils sont déconseillés sur les façades côté rue.

Portes de garage

On évitera les portes de garage type "pavillon", se repliant en "accordéon" ou basculantes.

On préférera s'inspirer des portes cochères existantes dans le centre ancien, deux battants majeurs et un battant mineur constituant porte piétonne. En particulier quant à leurs proportions (1,2 /1,5).

CHAPITRE II :

**RECOMMANDATIONS COMMUNES S'APPLIQUANT
INDIFFEREMENT LORS DE RESTAURATION OU DE
RENOVATION PONCTUELLE**

PREAMBULE

Ces recommandations ont pour but d'assurer une continuité des espaces construits dans la rue, permettant d'obtenir une transition nette entre les espaces publics et semi-publics.

L'ensemble de cette partie repose sur 5 sous-chapitres majeurs. Enduits - Toitures – Lucarnes – Autres éléments d'architecture extérieurs aux bâtiments - Devantures, locaux commerciaux, boutiques.

Les autres sous-chapitres, leur sont liés directement.

Ces recommandations communes aux immeubles construits neufs et anciens sont comme le liant propre à renforcer l'homogénéité du centre historique. (Unité des enduits, des toitures quant à leurs versants et leurs matériaux, des devantures commerciales, des clôtures, etc...).

Par exemple, la plus grande partie des constructions sont enduites dès leur origine, les appareillages de matériaux n'apparaissent qu'avec les immeubles en briques.

Tous les volumes bâtis du centre historique de Gennevilliers sont simples. L'enduit détermine en grande partie, l'aspect extérieur de la construction.

Un mauvais enduit appliqué sur une façade remarquable par son échelle et sa modestie, la disposition de ses percements, peut détruire, à lui seul, l'intérêt même de cette modeste architecture. En d'autres termes, la qualité esthétique des enduits, si l'on peut raisonner sous forme "caricaturale", déterminera, la qualité même des espaces.

I. ENDUITS

Le type d'enduit est fonction de l'exposition des murs, abrités ou exposés aux intempéries, de l'état du mur de la façade et des matériaux le composant; on n'enduirait pas un mur contemporain (béton, parpaings, briques) comme un mur ancien. La coloration de l'enduit est fonction de la situation géographique du mur à enduire dans le "village". On n'enduirait pas de la même façon une façade comprise entre 2 constructions appareillées en brique, par exemple, ou comprise entre 2 constructions enduites.

La couleur de l'enduit doit tenir compte de l'environnement immédiat du mur à recouvrir.

Les couleurs d'enduit seront non agressives de tonalité, à base "de terre". Sont déconseillés les gris froids à base de bleu, les gris résultant d'enduit de ciment pu lissé, les blancs purs.

Sont à éviter les crépis tyroliens, les enduits à la taloche, les enduits dits rustiques, qui ont trop de relief, ainsi que les enduits parfaitement dressés et lissés et les enduits mouchetés. On préférera les enduits grattés, ton "pierre" ou ton sable.

L'enduit doit être protecteur, mais également agréable à regarder, ne pas nuire à la bonne conservation de la structure en lui permettant de "respirer", c'est-à-dire de sécher. Face aux inconvénients de l'humidité des murs, en particulier dans les constructions anciennes (pluie, remontées du sol par capillarités, condensation interne), l'enduit joue un rôle primordial.

Un bon enduit sera le résultat d'un compromis permettant d'obtenir un enduit suffisamment protecteur, sans être imperméable totalement, et suffisamment respirant sans être un "buvard" ou une "éponge" ; il ne devra pas laisser pénétrer l'eau de ruissellement au-delà de 2 à 3 cm, afin que cette humidité sèche dès la fin de la pluie, par ventilation naturelle du mur.

Cette solution intermédiaire alliera l'aspect esthétique de l'enduit, elle se préoccupera de mettre en valeur les matériaux naturels contenus dans le mortier, en particulier les sables.

En s'inspirant d'anciennes méthodes, telles que développées postérieurement, on pourra allier protection, ventilation et esthétisme.

Lors du choix de l'enduit, on distinguera bien : murs anciens et murs contemporains (béton armé, parpaings, briques creuses, etc...), les techniques de construction des murs n'étant pas les mêmes.

Le développement qui va suivre met en lumière les qualités et les inconvénients de chaque enduit. Au maître de l'ouvrage d'adapter celui-ci au cas particulier qui le préoccupe. On ne parlera, dans ce cahier, que de deux sortes d'enduits :

- Les enduits au mortier de chaux, ou de ciment.
- Les enduits au plâtre.

ENDUITS AU MORTIER DE CHAUX GRASSE OU AERIENNE

On obtient la chaux grasse en chauffant un calcaire pur, qui donne la chaux vive (Cao), au contact de l'eau, cette chaux se gonfle eu dégageant une certaine quantité de chaleur. On obtient alors la chaux éteinte ; celle-ci, mélangée à du sable donne la chaux grasse.

Le mortier de chaux grasse donne des mortiers "blonds" très agréables, en rapport avec la couleur des sables employés, on obtient ainsi une couleur naturelle.

Il laisse parfaitement "respirer" le mur, parallèlement, il résiste moins bien aux eaux de ruissellement, sa prise se fait lentement Il est donc moins facile d'emploi. Il vieillit bien et dure longtemps sans se fissurer.

On utilisera, de préférence, cet enduit sur les murs peu exposés aux eaux de ruissellement et sur les murs anciens. On pourra l'utiliser seul ou bien on l'utilisera en dernière couche sur un enduit bâtard (voir ci-après).

Ce mortier admet de grandes possibilités, surtout quant à l'aspect esthétique de l'enduit.

ENDUITS AU MORTIER DE CHAUX HYDRAULIQUE NATURELLE

La chaux hydraulique s'obtient par la cuisson de calcaire contenant une proportion d'argile pouvant atteindre 20%. Plus la proportion d'argile est importante, plus les propriétés hydrauliques augmentent. Il s'agit donc d'un produit combinant la chaux et l'argile.

La chaux hydraulique naturelle peut être plus ou moins blanche, ocre ou rose.

Cette chaux allie l'esthétisme et la meilleure résistance à l'humidité, tout en laissant respirer le mur.

ENDUITS AU MORTIER BATARD : Chaux hydraulique/Ciment (dosage constant d'une couche sur l'autre)

On appelle enduit "bâtard" un mortier composé de chaux hydraulique et de ciment, chaque élément étant présent en pourcentage variable.

ENDUITS MIXTES ALLIANT LE MORTIER DE CHAUX GRASSE LE MORTIER DE CHAUX HYDRAULIQUE ET LE MORTIER DE CIMENT

(matériaux et dosages variables d'une couche sur l'autre).

On appelle ici enduit mixte un enduit qui allie des couches de mortier différent (accrochage, corps d'enduit et décoration).

Il est rappelé que l'on ne peut mélanger de la chaux aérienne avec des liants essentiellement hydrauliques. C'est pourquoi, on emploiera toujours la chaux aérienne pure.

LES ENDUITS AU PLÂTRE

On distingue différentes qualités de plâtre, selon la finesse du broyage, déterminant des emplois différents. Les mortiers de plâtre pour enduits doivent être réalisés avec des plâtres lents et purs. Beaucoup de mélanges sont possibles pour accroître la résistance à l'humidité et donner un aspect intéressant au niveau des couleurs.

Le plâtre résiste mal à l'humidité : pour augmenter la résistance du plâtre à l'humidité, on lui ajoute de la chaux ou des scories broyées.

COLORATION DES ENDUITS EN PLÂTRE

Le plâtre peut très bien se colorer dans la masse. En y ajoutant, lors du gâchage, de l'ocre jaune, on obtient une couleur pierre. Si on lui ajoute de l'ocre brune ou rouge, nous obtenons une couleur brique. Pour lui donner une couleur granitique, on prendra de l'ocre jaune et un peu de noir.

SABLES EMPLOYÉS POUR LES ENDUITS

On emploiera, de préférence, des sables plus gros en sous-couche (2,5 mm au maximum) et plus fin en couche de finition (1 mm environ). On peut augmenter cette dimension si l'on désire augmenter la rugosité du mur.

On recommande d'utiliser des sables de rivière et de carrière, soit seuls, soit mélangés l'un avec l'autre, on parviendra facilement à obtenir une couleur agréable en mélangeant plusieurs sables, sans augmenter le prix de revient.

II. TOITURES

Dans la partie du village la plus ancienne, le recouvrement des toitures suit l'évolution des matériaux. On rencontre encore, en proportion non négligeable, la tuile plate. Le zinc est employé pour les immeubles collectifs du début du XX^{ème} siècle. L'ardoise est rare.

L'emploi de tel ou tel matériau fut déterminé par le coût de réalisation, mais surtout par la pente des versants de toiture. Le zinc, pour les pentes très faibles, inférieure à 30°. La tuile pour les pentes allant au-delà, jusqu'à 50° environ. L'ardoise pour les pentes fortes.

La majorité des toitures anciennes sont à 2 versants parallèles à la voie déterminant des pignons. Les croupes sont utilisées principalement en retour d'angle, assurant le passage en équerre d'une rue à l'autre, rarement ailleurs. Il est préconisé :

- que la réfection des toitures anciennes tienne compte du matériau déjà en place avant réfection.
- de mixer des matériaux sur une même construction : soit un versant d'une manière, le second versant d'une autre ; ou bien d'utiliser des matériaux différents sur un même versant.

Si le pétitionnaire a l'intention de refaire une partie seulement de sa toiture, il devra préférentiellement utiliser des matériaux identiques. Si ses intentions sont de refaire entièrement la toiture, il est souhaitable qu'il utilise les matériaux suivants.

TUILES ARGILE CUITE

Plates

L'emploi de cette tuile est optimal pour une pente de 50°. Plus la pente est faible, plus les tuiles seront serrées (lites moins écartés). Il est souhaitable de ne pas descendre au-delà d'un minimum de pente (40°) lorsqu'il s'agira d'une création de toiture.

Avec ce système de recouvrement, la surface des tuiles est égale à environ 3 fois la surface du toit.

Du point de vue esthétique, l'emploi de ce type de tuile est fort recommandé

Mécaniques

Avec ces tuiles à emboîtement, on peut descendre sensiblement les pentes : 20, 22, 30° et donc économiser sur la charpente, et le nombre de tuiles au m². Avec ce système de recouvrement, la surface des tuiles n'excède pas 1 fois 1/4 la surface du toit. Esthétiquement, elles sont inférieures aux tuiles plates.

ARDOISES NATURELLES (Schiste Ardoisier)

Les formats et la qualité sont multiples, mais on aura avantage à utiliser des formats dits "courant" par exemple : 22 cm x 30 cm, moins cher que les formats plus grands, et des qualités intermédiaires (choix B) toujours dans le souci d'équilibrer qualité, esthétique et prix de revient. Comme déjà dit pour les tuiles plates, le format est fonction de la pente des versants. On pourra adopter une pente faible, bien que ce matériau soit plutôt employé sur des fortes pentes, surtout à cause de sa légèreté, et son système d'accrochage.

ZINC

Actuellement présent sur les toitures à la Mansart, on pourra réaliser le brisis en ardoise naturelle ou artificielle et le terrasson en zinc, ou l'ensemble en zinc, (terrassons et brisis) lorsqu'il s'agira de restauration. Il peut, évidemment être utilisé en constructions neuves.

Tous autres matériaux que ceux juste avant développés, sont déconseillés, en particulier

- les produits synthétiques à base de bitume couramment appelés "Shingle" ou similaire
- les tôles ondulées, en métal ou plastique.

En coeur d'îlot

Hormis la préconisation de ne pas utiliser des matériaux de couverture interdits, les pentes sont libres, à condition de n'utiliser que des matériaux de couverture recommandés.

III. LUCARNES

Les lucarnes anciennes telles que décrites antérieurement devront être restaurées à l'identique. S'il s'agit de lucarnes de médiocre qualité, elles pourront être remplacées.

Les lucarnes, dites "chien assis" sont déconseillées. Lors de créations nouvelles, il est recommandé de s'inspirer des lucarnes anciennes présentes dans le village et possédant les caractéristiques suivantes : proportion verticale recouvrement à 2 pentes formant "tympant" en façade, ou à 3 pentes en forme de croupe dite à la capucine, jouées nettement affirmées.

On préférera adopter un type de lucarne s'affirmant en façade et venant ainsi interrompre l'avant toit, plutôt que d'adopter des lucarnes prenant appui au-dessus de l'avant toit.

En effet, dans le premier cas, les lucarnes sont plus solidaires de la façade, et composent avec les pleins et les vides de celle-ci. C'est pourquoi, leur implantation tiendra compte des percements inférieurs ; les lucarnes créées seront, de préférence dans l'alignement de ceux-ci, venant ainsi accentuer la verticalité de l'ensemble. Il est souhaitable que le rapport H / L des fenêtres de lucarnes soit toujours supérieur à 1,5.

NOUES - ARETIERS — FAITAGES — RACCORDS CONTRE MURS — CHEMINEES, JOUEES DE LUCARNE

Tuiles :

Les raccords se feront de préférence au mortier de chaux grasse, ou au plâtre. On ne craindra pas d'accentuer les raccords, par de larges joints de mortier (blanc) en particulier entre chaque élément de tuile faitière ou d'arêtière. Le faitage lui-même pourra être surhaussé par le mortier.

Pour les solins de rives, les jonctions avec les souches de cheminées et les jouées de lucarnes, on aura intérêt à les faire larges et importants. Si les solins sont joutant un mur de construction voisine (mitoyen), on aura intérêt à "fondre" le mortier du solin avec l'enduit du mur.

Dans le cas de toitures en tuiles plates, on réalisera de préférence des noues "arrondies" sans zinc ni plomb, simplement à l'aide du recouvrement des tuiles "plus serrées", afin d'éviter les "coupures" entre les volumes du toit, et accentuer ainsi l'unité de l'ensemble.

Dans le cas de toitures en tuiles dites à emboîtement (argile) on dissimulera au maximum les éléments de zinc ou de plomb.

Ardoises :

De même que pour les couvertures en tuiles plates, on évitera les jonctions trop brutales entre volumes : lucarnes, arêtières, noues, etc... On préférera, autant que faire se peut, utiliser des noues "arrondies" réalisées uniquement avec l'ardoise. Si pour des raisons d'économie, on utilise le zinc pour les noues, on dissimulera au maximum les bandes de zinc d'étanchéité par un recouvrement maximum.

Les raccords contre mur, pourront également être réalisés à l'aide de solin de mortier en chaux grasse ou au plâtre, dans le même esprit que pour les tuiles. On pourra également utiliser le zinc ou le plomb, on évitera absolument l'emploi de la chaux complémentaire au zinc ou plomb (corrosion).

Ces recommandations valent pour l'ardoise artificielle de fibrociment, assimilée dans ce cas à l'ardoise naturelle.

Souche de Cheminée :

Dans le village, les souches de cheminées sont principalement enduites rarement appareillées en briques. On enduira préférentiellement la souche avec le mortier utilisé pour les solins et la façade, toujours dans un souci d'unité et de simplicité.

Les cheminées de "fortune" réalisées avec des éléments de fibrociment ou de métal, ou tout autre élément bâtard, sont déconseillées

IV. AUTRES ELEMENTS D'ARCHITECTURE EXTERIEURS AUX BATIMENTS

CHENEUX, GOUTTIERES, DESCENTES D'EAUX PLUVIALES

Pour le construit existant, les chéneaux pourront être conservés, car leur modénature participe à la personnalité de la façade tout entière et dissimule agréablement la gouttière proprement dite. Le plus souvent, ils sont en plâtre, sur maçonnerie ou sur élément de bois.

Les recommandations suivantes s'appliquent aussi bien lors des restaurations que de rénovations ponctuelles.

Il est recommandé d'utiliser des gouttières non pendantes, du type "havraise" dissimulant mieux la gouttière. On pourra, évidemment, utiliser aussi les gouttières pendantes courantes sur crochets ou confectionner un chéneau dans l'esprit de ceux qui existent.

Il est préconisé d'utiliser des descentes d'eaux pluviales du même matériau que les gouttières. On prendra garde d'étudier judicieusement les points de descente.

On définira d'abord le lieu de descente du collecteur d'eaux pluviales, en fonction de la présence ou non de lucarnes interrompant l'avant-toit, la présence de plusieurs lucarnes nécessitant des descentes supplémentaires.

On cherchera la présence de lignes force accentuant la verticale, de manière à "dissimuler" au maximum la canalisation de descente. On évitera autant que faire se peut, de réunir dans une même descente, les eaux pluviales issues de plusieurs points de descentes, par la mise en place compliquée de raccords, de coudes, de "T" etc... accrochés en façade ou en pignon.

On préférera de beaucoup mettre en place autant de canalisations de descente (de la gouttière au sol) que de points d'évacuation en gouttière.

AUTRES CANALISATIONS EN FACADE

Lors d'une opération de réhabilitation. Il est conseillé de faire disparaître, s'il en existe, les canalisations "parasites" évacuant les eaux usées, en particulier. Toutes les évacuations d'eaux usées devront si possible être intérieures à l'habitat.

V. DEVANTURES, LOCAUX COMMERCIAUX, BOUTIQUES

- Immeubles existants

Avant de créer ou de réaménager un commerce, une devanture, on se préoccupera des percements supérieurs de l'immeuble où intervient l'implantation ou la modification, mais aussi des baies voisines, en particulier si le commerce fait partie d'un linéaire.

Il est préconisé de mettre en rapport la hauteur de la devanture avec les autres commerces et de ne pas la faire dépasser de 1m au dessus du plancher haut du magasin.

On prendra garde de conserver l'identité de la façade originelle - équilibre pleins/vides, allèges, retombées. On aura tout intérêt à observer les façades de commerces anciens, fort présents dans le quartier et se remarquant par leur simplicité.

Les commerces anciens s'expriment avec des matériaux utiles à la construction même de ceux-ci, allèges, huisseries des portes, impostes, coffres de rideaux métalliques, retombées.

On restera simple et sobre. Pas plus de 2 ou 3 matériaux, précédemment évoqués, ensemble :

- Vitrage, boiserie, pierre, par exemple.
- Vitrage, aluminium.
- Pierre naturelle de placage (Travertin par exemple) et boiserie ou aluminium, etc...

Sont déconseillées les couleurs trop vives et phosphorescentes et les enseignes de dimensions démesurées, les contrastes trop violents.

On évitera les dessins sur mosaïque à thèmes « naïfs ». Le placage de mosaïque grand format, style "faïence cuisine" est déconseillé.

On évitera les imitations, faux pans de bois, fausses pierres de ciment, etc... Les auvents en chaume, ou autre, venant recouvrir les saillies, sont déconseillés.

Les auvents en toile (stores extérieurs) à enroulement sont préconisés, la couleur de cette toile devra être préférentiellement sobre. Les auvents permanents sont déconseillés.

Il est déconseillé de dissocier entre la façade commerciale proprement dite et les étages supérieurs, les matériaux de façade (enduit, maçonnerie, placage de revêtement).

On veillera à conserver l'unité de l'ensemble. Eviter le placage en brique ou contre mur en briques de Vaugirard en façade commerciale.

- Immeubles nouveaux

On tiendra compte de ce qui vient d'être dit juste avant, en particulier, quant aux matériaux et aux couleurs.

On prendra garde de ne pas constituer des linéaires commerciaux trop longs, en particulier, on étudiera les pleins et les vides du rez-de-chaussée, en fonction des étages supérieurs et en fonction des immeubles limitrophes.

S'il s'agit d'une implantation dans un linéaire commercial, on aura intérêt à tenir compte de la largeur des commerces existants, liée à la largeur du parcellaire. On s'en inspirera pour interrompre les parties vitrées du rez-de-chaussée de l'immeuble nouveau.

Il est préférable que la hauteur de la devanture ne dépasse 1m au-dessus du plancher haut du magasin.

PUBLICITE — ENSEIGNES

Elles sont soumises à réglementation communale approuvée par arrêté le 31-07-95.

CLOTURES — PLANTATIONS

On s'inspirera des clôtures existantes composées de maçonnerie ou mixtes (maçonnerie en partie basse et grilles en partie haute).

On évitera les éléments préfabriqués en béton en forme de "plaque" mince, les grillages, les clôtures hétéroclites (assemblage de matériaux destinés à d'autres usages).

Il est fortement recommandé que l'enduit du mur de clôture soit identique à l'enduit déjà utilisé pour les façades de la construction de la même propriété. On utilisera judicieusement des tuiles en partie haute du mur de clôture formant chapeau, afin de protéger les murs.

